

Amendements

Numéros

Descriptions

1

Règlement numéro 2009-06, 10 septembre 2009

article 21 ajouté, note «26»

2

Règlement numéro 2015-02, 18 juin 2015

article 18 remplacement de la grille ; modifications aux zones agricoles sites incultes, viables, agroforestières ; ajout de renvois aux notes de l'annexe 2.

3

Règlement numéro 2014-11, 20 août 2015

article 3 Ajout note 27 dans "Autres usages permis"

4

Règlement numéro 2023-03, 13 juillet 2023

article 14 Ajout usage non permis note 28 dans zone 24-C

article 15 Ajout usage permis note 29 dans la zone 41-R

article 16 Ajout usage permis note 28 dans zones 2-F, 9-F, 12-F, 13-F, 38-F, 42-F et 43-F

article 17 Retrait normes spéciales 12

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME		CETTE GRILLE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT NO. 2008-07													Grille des spécifications		2/2	
		Authentifiée le : Le maire _____ La secrétaire-trésorière _____																
USAGES		NUMÉROS DE ZONES ET DOMINANCES													Notes et Normes spéciales			
		33-Av	34-Av	35-Ad	36-Ad	37-Ad	38-F	39-P	40-R	41-R	42-F	43-F	44-Aaf	45-Av	NOTES			
RÉSIDENTIELLE									●	●	●				1. Culture du sol, sans élevage 2. Abrogée 3. Service utilité publique 4. Salle de jeu automatique 5. Transport local 6. Résidence (zone agricole) 7. Chalet (zone agricole) 8. Industrie artisanale (zone agricole) 9. Service public et communication (Zone agricole) 10. Usages commerciaux et de services (Zone agricole) 11. Exploitation forestière (Zone agricole) 12. Exploitation primaire (Zone agricole) 13. Parc à caractère récréatif et ornemental 14. Art. 40 LPTAA 15. Résidence (Agr.viable) 16. Chalet (Agr.viable) 17. Abrogée 18. Abrogée 19. Abrogée 20. Abrogée 21. Abrogée 22. Abrogée 23. Serv. publics et communication (zones F) 24. Activités forestières (zones F) 25. Aucun nouveau serv. d'aqueduc et d'égout 26. Résidence intergénérationnelle 27. Entreposage municipal de matériel roulant 28. Résidence de tourisme (575) 29. Camping et pique-nique (8331)			
- résidence unifamiliale isolée									●	●	●							
- résidence unifamiliale jumelée									●	●								
- résidence unifamiliale en rangée											●							
- résidence bifamiliale isolée											●							
- résidence bifamiliale jumelée												●						
- résidence bifamiliale en rangée													●					
- résidence multifamiliale														●				
- résidence communautaire								●										
- maison mobile																		
- maison umimodulaire																		
- chalet							●											
INDUSTRIELLE																		
- industrie manufacturière légère																		
- industrie manufacturière artisanale																		
COMMERCIALE À CONTRAINTES																		
- construction et travaux publics																		
- commerce de gros et entreposage																		
- services de réparation des véhicules automobiles																		
- atelier de fabrication et de réparation																		
TRANSPORT																		
- transport de nature régionale																		
- transport de nature locale																		
- stationnement																		
COMMERCE																		
- vente au détail: marchandise en général																		
- vente au détail: produits de l'alimentation																		
- vente au détail: automobiles et embarcations																		
- poste d'essence																		
- restauration																		
- bar																		
- hôtellerie																		
SERVICES																		
- services professionnels et d'affaires																		
- services personnels																		
- services gouvernementaux								●										
- services publics et communication																		
COMMUNAUTAIRE																		
- services communautaires de nature régionale								●										
- services communautaires de nature locale																		
LOISIR																		
- loisir intérieur								●										
- loisir extérieur léger								●										
- loisir extérieur de grande envergure							●											
- loisir à contraintes																		
EXPLOITATION PRIMAIRE																		
- agriculture/ activités reliées à l'agriculture		●	●	●	●	●	●				●	●	●	●				
- foresterie																		
- exploitation minière		●	●				●				●	●	●	●				
AUTRE USAGES PERMIS (voir notes)		9,15,16	9,16	6,7,8,9,10,11,12,26	6,7,8,9,10,11,26	6,7,8,9,10,11,26	23,24,28	1,3	1,3,13	1,3,13,29	23,24,26,28	23,24,28	14	14				
USAGES NON PERMIS (voir notes)																		
- hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2				
- coefficient d'emprise au sol		0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,8	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3				
- marge de recul avant (en mètres)		9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	6,0	6,0	6,0	6,0	9,0	9,0	9,0				
- type d'entreposage extérieur		E	E	E	E	E	E	A			E	E	E	E				
- nombre de logement maximal		2	1	2	2	2	1		2	2	2	2	2	2				
- type d'affichage																		
NORMES SPÉCIALES (chapitre 14)		3,4,8,12,13,15,16,19	8,12,13,15,16,19	3,4,8,10,11,12,13,15,16,19	3,4,8,12,13,15,16,19	3,4,8,12,13,15,19	8,12,13,14,19	5,12	12	12	3,4,8,12,13,14,19	8,12,13,14,19	8,12,13,15,16,19	8,12,13,15,16,19				
Notes :																		
Amendements		1, 2	2	2	2	2	2, 4	2	2	2, 4	2, 4	2, 4	2	2				